

Module 5 : Le néolibéralisme

1. LE LIBRE MARCHÉ

Nous avons vu ce qu'est le libéralisme politique, qui entretient des rapports de complémentarité et de tension avec la démocratie. Nous allons maintenant discuter du libéralisme économique et des questions de justice sociale.

Les défenseurs du *libéralisme économique* pensent que la meilleure façon d'organiser le comportement économique des gens dans une société, c'est le *libre marché*. Pour comprendre ce dont il s'agit, comparons le marché à un autre système économique.

PLANISME ET LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Trois questions se posent dans tout système économique :

- 1) Que produire, comment, par qui?
- 2) Qui peut se le procurer, comment?
- 3) À quel prix l'échange se fait-il?

Dans les systèmes économiques industrialisés, il y a deux grands mécanismes de coordination des choix et des actions :

- 1) L'État, qui planifie l'économie de façon centralisée (modèle du planisme, appliqué surtout dans les régimes communistes). Toutes les terres, les ressources naturelles, les industries, les commerces appartiennent à l'État, des fermes aux usines de voiture en passant par les mines et les boutiques, par exemple. Tout appartient au secteur *public*. C'est l'État qui détermine : a) ce qu'il faut produire, vendre et acheter; b) qui doit le faire; c) à quel prix vont se transiger (se vendre et s'acheter) les marchandises (biens et services, travail, monnaie).
- 2) Le libre marché (modèle du libéralisme économique ou du capitalisme). Les terres, ressources naturelles, industries et commerces peuvent appartenir à des particuliers (des individus ou des groupes d'individus). Il y a donc un secteur *privé*. C'est le libre marché qui détermine : a) ce qu'il faut produire, vendre et acheter; b) qui doit le faire; c) à quel prix vont se transiger (se vendre et s'acheter) les marchandises (biens et services, travail, monnaie).

Le marché repose donc sur un *droit économique*, que le libéralisme reconnaît aux individus : le droit à la *propriété privée des moyens de production*, c'est-à-dire le droit de posséder tout ce qui sert à produire des biens et services. Ces moyens de production sont l'argent, les terres, les ressources naturelles, les bâtiments, les meubles, les outils et tous les autres éléments nécessaires à la création d'une *entreprise privée*.

Comment le marché permet-il d'organiser les échanges? Le modèle économique libéral veut que ce soit à l'aide de la *loi de l'offre et de la demande*. L'idée, en gros, est la suivante : la quantité de marchandises à produire, l'identité des producteurs et le prix d'échange sont fixés par un ajustement progressif de l'offre et de la demande. Cet ajustement se fait par le biais du *prix d'échange*, qui détermine le reste. → Voir l'annexe à la fin du Module.

LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ET CAPITALISME

Les économies libérales sont dites *capitalistes*, parce que dans une économie de marché, les moyens de production constituent autant de formes de *capital*. Les terres, bâtiments, meubles et outils constituent du capital technique. L'argent accumulé en banque et qui peut être investi constitue du capital financier. Enfin, l'apport financier des divers propriétaires de l'entreprise (par l'achat de parts ou d'actions) constitue le capital comptable. Tous ces moyens de production sont du capital, parce qu'ils ont trois points communs.

- 1) Ils constituent des avoirs grâce auxquels leur propriétaire peut s'enrichir.
- 2) Ce propriétaire peut s'enrichir grâce au travail des autres. En effet, celui qui possède du capital financier, comptable et/ou technique peut :
 - a. Employer des gens et tirer un profit de leur travail en tant qu'*entrepreneur*;
 - b. Prêter de l'argent à un entrepreneur, en tant que *créancier*, et obtenir un profit grâce à l'intérêt demandé (c'est ce que font les banques);
 - c. Investir en tant qu'*actionnaire* dans une entreprise et obtenir une part du profit qu'a réalisé l'entrepreneur grâce au capital investi dans sa compagnie. C'est ce que font tous les investisseurs individuels ou institutionnels (comme les gestionnaires de fonds de pension) sur les marchés boursiers.
- 3) Dans tous ces cas, l'enrichissement se fait grâce au profit réalisé sur le travail d'autrui. *Le profit devient ainsi le moteur du capitalisme.*

Ce dernier point est important. Le capitalisme contribue à l'enrichissement des entrepreneurs, créanciers et actionnaires grâce au profit que ceux-ci réalisent. Ces profits peuvent être partiellement réinvestis et permettre à l'entreprise de rester concurrentielle, voire de prendre les devants dans son secteur. Les capitalistes (entrepreneurs, banquiers, actionnaires) sont donc constamment à la recherche du profit. C'est la raison d'être de leur entreprise.

Ces profits étant en partie réinvestis dans leurs entreprises, ces dernières embauchent davantage (en théorie) et contribuent donc à enrichir la population, qui obtiennent sous forme de nouveaux emplois une partie des profits réinvestis dans l'entreprise.

LES PRINCIPAUX MARCHÉS DES ÉCONOMIES CAPITALISTES

Dans une économie de marché, on trouve en fait plusieurs marchés.

- 1) Il y évidemment un *marché biens et services*; plus précisément un marché des matières premières (ou ressources naturelles), ainsi qu'un marché des produits manufacturés et des services.
- 2) Le travail devient lui aussi une marchandise qui se vend et s'achète contre de l'argent (un salaire, le prix d'un service). On parle alors du *marché du travail*. Dans un tel marché, les travailleurs deviennent des ressources productives : des ressources humaines.
- 3) Par ailleurs, l'argent, qui est d'abord un outil d'échange, devient lui aussi une marchandise qui se transige. La valeur (ou taux de change) d'une monnaie (comme le dollar ou l'euro) reflète alors le « prix » auquel les gens sont prêts à la payer en d'autres monnaies. Le taux d'intérêt est le prix auquel une personne est prête à louer ou emprunter de l'argent dans une banque. L'argent est donc l'un des produits en vente dans les *marchés financiers*. On les appelle aussi des marchés boursiers, car les principales transactions se tiennent dans les

grandes bourses du monde (New York, Londres, Tokyo, Paris, Francfort, Toronto). Mais l'expression marchés financiers est préférable, car à côté des bourses on trouve aussi le secteur bancaire, plus anciens et plus fondamental à bien des égards.

- 4) Enfin, dans les marchés financiers, se transigent non seulement des monnaies, mais toutes sortes de *produits financiers* comme des obligations d'épargne, des actions, des REER, des options d'achat (*stock-options*, qui permettent à celui qui les possède d'acheter des actions, le temps voulu, à un prix inférieur à celui des marchés boursiers) et toutes sortes d'autres produits, grâce auxquels un actionnaire investi dans une entreprise.

Les deux premiers marchés (biens et services, travail) constituent ce que plusieurs appellent *l'économie réelle*. Les marchés financiers représenteraient une sorte *d'économie virtuelle* où l'on spéculé sur la valeur des monnaies et des entreprises qui forment l'économie réelle. On parle aussi d'une économie de papier. Dans les marchés financiers, le capital financier servant à la spéculation ne produit presque rien d'autres que du profit pour son propriétaire. Il sert assez peu (et très indirectement) à produire plus de biens, plus de services, plus d'emplois. C'est pourquoi on parle d'économie virtuelle.

LA DOMINATION DES MARCHÉS FINANCIERS

Dans les dernières décennies, les marchés financiers ont pris en quelque sorte le contrôle des économies capitalistes avancées. Pour bien le comprendre, nous allons suivre étape par étape la vie des entreprises à la base des économies capitalistes.

- 1) Le jeu de la concurrence élimine progressivement les plus faibles. Dans le combat pour survivre, les entreprises sont condamnées à croître et à augmenter leurs parts de marché. Le capitalisme évolue ainsi tranquillement, dans plusieurs secteurs (pétrole, banques, armement, industrie automobile, aéronautique, informatique, vêtements de sport, café, cacao, industrie agro-alimentaire, etc.) vers une situation d'*oligopoles*, voire de *monopole*, où quelques grandes multinationales se partagent l'essentiel du marché.
- 2) Pour financer cette croissance, les seuls profits de l'entreprise ne suffisent plus, non plus que les capitaux financiers (en banque) des fondateurs de la compagnie. Il faut trouver du capital ailleurs. Les entrepreneurs finissent par émettre des actions, qui permettent à leurs acheteurs de devenir propriétaires d'une partie de l'entreprise. Cette propriété (par voie d'actions) leur donne droit à une part des profits (les dividendes des actionnaires) de même qu'à une voix au conseil d'administration de l'entreprise.
- 3) Les actionnaires n'ont pas le même but que l'entrepreneur. Ce dernier veut des profits, certes, mais il veut aussi que son entreprise prospère à long terme. Il souhaite parfois la transmettre à ses héritiers. Souvent, des entrepreneurs (comme les Bombardiers) développent un sentiment d'attachement pour leur compagnie. L'actionnaire, lui, n'a qu'un seul intérêt : réaliser le maximum de profit à court terme, quitte à couper des emplois, démanteler partiellement l'entreprise ou la vendre au moment opportun. C'est vrai d'un actionnaire individuel comme d'un gestionnaire de fonds de pension. Les actionnaires exercent donc une pression constante sur l'entrepreneur pour qu'il maximise les profits de l'entreprise à court terme. Les ventes d'actions se font en quelques secondes sur les marchés financiers. Pour que son action reste attirante, pour que des actionnaires continuent d'investir chez lui et non chez des concurrents, l'entrepreneur doit donc satisfaire la soif de « rendements », de profit, de son conseil d'administration. Les entreprises du marché des biens et services (et du marché du travail) passent donc sous la domination des marchés financiers.

- 4) Le commerce s'exerce à l'aide de l'argent. Les entreprises et les individus dépendent donc, pour leurs échanges internationaux (importations et exportations), de la valeur de la monnaie du pays où sont situées leurs entreprises (et de la valeur de la monnaie utilisés pour accumuler des capitaux financiers dans un compte bancaire). Or, sur les bourses des marchés financiers, des capitalistes se font une spécialité de spéculer sur la valeur des monnaies. Ils vendent et achètent en quelques secondes des millions de dollars, de yen ou d'euro, affectant ainsi la valeur de ces monnaies. Pour stabiliser leur monnaie et la rendre attirante, les banques centrales des pays jouent sur le taux d'intérêt national.
- 5) Enfin, sur les marchés boursiers, les spéculateurs parient aussi sur les prix de certains biens et services, comme le prix du baril de pétrole. Ils achètent et revendent

UNE ÉCONOMIE À PLUSIEURS NIVEAUX

Le capitalisme, dans la réalité, est donc un système à plusieurs niveaux. Certains secteurs économiques sont encore occupés par de nombreuses PME qui sont en concurrence au sein d'un libre marché où de nouveaux venus peuvent réalistement tenter leur chance. C'est le cas pour les services de proximité (coiffeurs, cafés, restaurants, etc.). D'autres secteurs sont accaparés par quelques grandes multinationales qui coopèrent parfois en secret pour contrôler le marché et qui, paradoxalement, se livrent en même temps à une concurrence féroce de laquelle sont pratiquement exclus les nouveaux joueurs. Enfin, l'ensemble de ces marchés de biens et de services (donc du travail) est soumis, à plusieurs égards, aux transactions de monnaies et d'actions effectuées sur les marchés financiers. Dans le commerce international, les transactions financières sont maintenant dix fois plus importantes que les transactions de biens et de services. Elles se chiffrent en centaines de milliards de dollars par année.

2. DU LIBÉRALISME CLASSIQUE AU NÉOLIBÉRALISME

PRODUCTIVITÉ ET INÉGALITÉS

Le marché capitaliste est généralement présenté comme le plus efficace et le plus productif des systèmes économiques, mais tous admettent que le prix de cette productivité est l'existence d'inégalités. Au jeu de la concurrence certains réussissent mieux que d'autres : les biens et services qu'ils offrent suscitent une plus grande demande et leur permettent d'avoir des revenus élevés. Ces revenus leur permettent d'obtenir plus de capital (ressources naturelles, humaines, techniques) grâce auxquels ils produisent davantage et plus efficacement leurs biens et services, de façon à éliminer la concurrence et à s'enrichir davantage. D'autres réussissent moins bien et obtiennent moins de revenus. Ils ne peuvent donc se procurer certains des biens et services qui sont également convoités par les plus riches, car ceux-ci sont prêts à payer davantage et font grimper les prix.

Cette réalité a suscité deux grandes remises en question du libre marché :

- 1) Il y a des débats sur la question de savoir si le marché, laissé à lui seul (le *laissez faire*) est vraiment le *meilleur* système économique qui soit, du point de vue *économique*. Beaucoup de gens pensent que le libéralisme économique « pur et dur », le *laissez faire* ou le « capitalisme sauvage », n'est pas le meilleur des systèmes car le marché a des limites et des défaillances qui exigent, pour être compensées ou corrigées, une intervention de l'État. Les économistes keynésiens sont de cet avis. On parlera alors d'économies mixtes (marché et État).
- 2) Il y a des débats sur la question de savoir si le marché est un système économique *juste*, du point de vue *éthique*, compte tenu des inégalités qu'il crée. Certains croient que ces

inégalités sont justes, d'autres qu'elles ne le sont pas et que le marché doit, encore une fois, être corrigé par l'État, qui va le « civiliser » et « l'humaniser ».

Des gens de tous les horizons (syndicats, partis politiques, économistes, philosophes, écrivains, artistes, etc.) ont contesté le libéralisme classique, dès le XIXe siècle. Ils l'ont bien sûr critiqué sur le plan économique, mais ils l'ont aussi critiqué au plan moral, en raison des inégalités qu'il produit.

LE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ET LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

L'histoire a voulu que le libéralisme économique prenne son essor, comme système économique, au moment même ou avait lieu la révolution industrielle. Il est donc difficile d'étudier l'un sans parler de l'autre.

La *révolution industrielle* commence vers la fin du XVIIIe siècle et se poursuit tout au cours du XIXe siècle, en raison d'une série de découvertes scientifiques et d'inventions techniques qui révolutionnent l'économie et la société en général.

- Essor du filage et du tissage mécanique dans l'industrie textile (1760-1770)
- Machine à vapeur (1781)
- Bateau à vapeur (invention en 1783; utilisé à partir de 1807)
- Train à vapeur (inventé en 1800; utilisé à partir de 1830).
- Montgolfière (1783) et ballons dirigeables
- Inventions de machines-outils (à vapeur) et création de lignes de montage (à partir de 1800)
- Machines-outils pour l'agriculture (charrue, semeuse, moissonneuse, etc.) à partir de 1800.
- Au XIXe siècle et au début du XXe siècle apparaissent l'automobile, l'avion, le télégraphe, le téléphone, la radio.

La révolution industrielle bouleverse la société. L'industrialisation progressive de l'agriculture oblige quantité de gens à fuir les campagnes pour trouver de l'emploi dans les mines de charbon (le charbon alimente les machines à vapeur) ou dans les villes. Dans les villes, les petits ateliers sont remplacés par d'immenses usines où s'entassent des hommes, des femmes et des enfants. Quotidiennement menacés de chômage, ces ouvriers sont désavantagés par la loi de l'offre et de la demande, car on peut aisément les remplacer : la demande d'emploi dépasse l'offre... Ils acceptent donc de travailler dix, douze ou quatorze heures par jour, pour des salaires de misère, dans des conditions pénibles : bruit incessant des machines, produits toxiques et corrosifs, odeurs fortes, chaleur, accidents de travail dus à des machines peu sécuritaires, à la fatigue ou à l'inexpérience. Ils n'ont pas d'assurance maladie, pas d'assurance en cas d'accident de travail, pas de salaire minimum, pas de congés payés. Des enfants de huit, neuf ou dix ans travaillent dans les mines et les usines. S'ils protestent, ils sont renvoyés. Les grèves sont réprimées.

Pour changer tout cela, il faudrait que l'État décide d'intervenir dans la vie économique pour « humaniser » le marché. Mais au XIXe siècle, beaucoup de gens pensent qu'il faut laisser agir la loi de l'offre et de la demande, y compris dans le domaine des relations de travail, sans faire intervenir l'État. Mais les choses vont progressivement changer...

DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE « PUR ET DUR » À L'ÉTAT-PROVIDENCE

De la révolution industrielle jusqu'aux années 1930, le système économique qui domine en Occident est celui du libéralisme pur et dur ou du *laissez faire*, dont Émile Zola ou Charles Dickens ont dépeint les effets sociaux dans leurs romans (*Germinal*, *Oliver Twist*, *David Copperfield*, *Les*

Temps difficiles, Notre ami commun). Ce système économique est sévèrement critiqué. On considère qu'il est foncièrement **injuste**. Voici deux des grandes critiques qui lui sont adressées.

- 1) *Droits formels et droits réels*. Les critiques du *laissez faire* soutiennent que les droits reconnus aux ouvriers par le libéralisme *politique* (liberté d'expression, d'association, de mouvement, etc.) sont purement formels, mais pas réels. À quoi ces droits riment-ils quand les gens travaillent douze heures par jour, quand ils n'ont aucune forme de protection sociale, quand ils sont renvoyés à la première protestation? Pour que ces droits soient *réels*, il faut que tous les citoyens aient une chance de les utiliser. Il faut qu'on mette certains moyens à leur disposition. Autrement dit, il faut assurer à tous une *juste égalité des chances*, en reconnaissant à tous des *droits socio-économiques positifs* qui sont respectés grâce à la mise en place de *l'État-providence*. Définissons ces deux derniers termes :
 - a. *Droits socio-économiques positifs* : des droits à certaines choses (l'éducation, la santé, la sécurité, etc.) qui entraînent pour l'État l'obligation d'aider les citoyens à obtenir ces choses.
 - b. *État providence* : un État qui a pour fonction de corriger et de compléter le marché, en faisant respecter les droits socio-économiques positifs des citoyens. Cet État intervient activement dans l'économie, de plusieurs façons. L'une des plus importantes consiste en un ensemble de politiques de *redistribution*. L'État, par des impôts et des taxes, prélève une partie de la richesse pour la redistribuer sous diverses formes : pensions de vieillesse, aide sociale, assurance maladie, programmes sociaux, éducation publique gratuite, etc. Il offre ainsi à tous les citoyens une juste égalité des chances, même si certains demeurent plus riches et avantagés que d'autres.
- 2) *L'exploitation capitaliste*. Le système capitaliste crée une inégalité de pouvoirs entre détenteurs du capital et employés. Selon plusieurs personnes, des personnes exploitées peuvent accepter « librement » de faire certaines choses, parce qu'elles n'ont guère le choix ou parce qu'elles ont été menacées, manipulées, influencées et trompées. L'État doit protéger les gens en imposant des normes encadrant le marché du travail.

Après la crise économique des années 1930, causée par les problèmes du libéralisme économique « pur », les pays occidentaux commencent à jeter les bases de *l'État-providence* et du *droit du travail*. En Occident, surtout en Europe et au Canada (moins aux USA), nous vivons dans des sociétés où existe un État-providence et des normes exigeantes encadrant le marché de l'emploi.

3. LES ARGUMENTS CONTINGENTS EN FAVEUR DU LIBRE MARCHÉ

En réponse à ces changements, des économistes, philosophes et figures politiques ont essayé de défendre le retour à un plus grand *laissez faire*, à un libéralisme économique plus « pur » ou un capitalisme libéré de l'État. On les présente souvent comme des *néolibéraux*, car ils veulent renouveler (néo) le vieux libéralisme pur et dur du XIXe siècle. Plusieurs arguments ont été proposés pour défendre le mécanisme du libre marché ou, pour le dire autrement, le libéralisme économique.

Kymlicka identifie trois types de défenses différents. Les deux premiers n'aboutissent pas nécessairement à un libéralisme économique intégral, qui confie toute l'économie au libre marché seulement (le *laissez faire*). Le dernier mode de défense du libre marché, le *libertarisme*, y aboutit. À nous de juger s'il est convaincant.

1. L'ENRICHISSEMENT COLLECTIF

Ceux qui proposent cette défense du libre marché avancent pour l'essentiel deux arguments.

- 1) C'est le système économique le plus efficace en ce qui a trait à l'accroissement de la richesse globale. Cet argument ne porte pas sur la *répartition* de la richesse globale. Ces défenseurs admettent en effet que le marché crée des inégalités. Ils affirment simplement que le libre marché (le capitalisme) est le système économique qui produit le plus de richesse le plus efficacement, au total. Il y a plusieurs raisons à cela.
 - a. Dans le marché, chacun est égal à tous les autres et ne doit son sort qu'à son esprit d'initiative ou à son manque d'initiative. Cela stimule la productivité et motive les gens.
 - b. Ce qui fait que l'économie de marché fonctionne bien, c'est la libre concurrence. *Les monopoles d'État ne fonctionnent pas bien*, car ils peuvent être mal gérés, inefficaces et déficitaires, tout en offrant un service de qualité moyenne, sans être pour autant sanctionnés par le marché, puisqu'ils sont en situation de monopole et que l'État éponge leur déficit en s'endettant. L'État devrait donc privatiser ses entreprises et ouvrir le plus grand nombre de secteurs possibles à la libre concurrence, y compris l'énergie, les routes, voire la santé, l'éducation.
 - c. Plus généralement, l'État n'est pas en mesure de prévoir tous les besoins économiques dans des sociétés aussi complexes que les nôtres, comme le prouve l'échec des économies communistes, où tout était planifié par l'État.
- 2) Les défenseurs de ce point de vue ajoutent souvent un autre argument pour minimiser les critiques contre la création d'inégalités. Selon eux, même si le marché crée des inégalités de richesse, dans l'ensemble il accroît le niveau de vie général de la population, car c'est le système économique le plus efficace, si bien que le niveau de vie des pauvres augmente aussi, grâce à l'effet d'entraînement que créent les initiatives économiques. Tous les niveaux de vie sont sur une pente ascendante, même quand les écarts de richesse augmentent. On parle parfois de l'économie des retombées. Si l'État intervient, il nuit à l'efficacité du marché et nuit donc aux pauvres.

Comme le souligne Kymlicka, cette défense du libre marché est *contingente*, c'est-à-dire qu'elle pourrait être abandonnée, car elle dépend de critères empiriques qui pourraient être réfutés. S'il est possible de montrer qu'en plusieurs circonstances, le libre marché n'est pas le mécanisme économique le plus productif, les gens qui n'utilisent que ce genre d'argument pourraient accepter de réviser leur opinion.

En outre, des gens pourraient admettre cet argument mais reconnaître que même s'il est productif, le libre marché aboutit parfois à des résultats injustes, si bien qu'il faut l'encadrer par des règles, des lois et des institutions diverses. Il ne conduit pas nécessairement à une défense du libre marché complet, du libéralisme économique « pur et dur » : *le laisser faire*.

2. HAYEK : LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ

Le libre marché est le seul système économique compatible avec la défense de la liberté, car il minimise les risques de la tyrannie. Autrement dit, le libéralisme économique « pur et dur » est le seul système compatible avec le libéralisme politique. En effet, en confiant à l'État la gestion de l'économie, on lui confie un pouvoir immense. Comme le pouvoir corrompt, on risque d'aboutir à

des décisions partiales et injustes, au profit d'une minorité. De plus, détenir du pouvoir entraîne le désir d'en avoir plus. L'État voudra s'immiscer sans cesse davantage dans la vie des gens. Le mieux est de confier à l'État un rôle minimal. Le grand défenseurs de ce point de vue est Friedrich von Hayek (*La route de la servitude*, « The road to serfdom »).

Encore là, comme le note Kymlicka, cette défense du libéralisme économique dépend d'hypothèses empiriques contestables. Un pays peut confier une partie importante de la gestion de l'économie à l'État (la Suède par exemple) et avoir un bilan très positif en ce qui a trait au respect des droits et libertés individuelles (comparable ou supérieur à celui de pays plus gagnés au *laissez faire*, comme les Etats-Unis).

Sur la pensée de Hayek, voir le complément en classe.

3. LA DÉFENSE LIBERTARIENNE : LE LIBRE MARCHÉ EST INTRINSÈQUEMENT JUSTE

Il existe une école de pensée qu'on appelle le *libertarisme*. Ceux qui y adhèrent sont des *libertariens*. Parmi les plus célèbres, on trouve Robert Nozick, qui a défendu le libertarisme dans un livre appelé *Anarchie, État et Utopie*. On trouve des cercles de penseurs, des groupes de pressions et des partis politiques libertariens aux Etats-Unis. Il y a aussi un groupe de libertariens au Québec, qui réunit des citoyens, des économistes, des figures politiques. Nous allons, quant à nous, examiner les idées de Nozick.

4. LA THÉORIE LIBERTARIENNE DE LA JUSTICE

Selon Nozick, les mécanismes du libre marché sont intrinsèquement justes. Toute violation des règles du marché est donc foncièrement injuste. Plus précisément, toute politique fiscale redistributive est foncièrement injuste, quand bien même l'intervention de l'État aurait pour objectif de réduire les inégalités pour venir en aide aux plus pauvres. L'État n'a aucun droit d'interférer avec les mécanismes du marché, même si celui-ci crée des inégalités. L'État-providence est donc inacceptable.

Selon Nozick, l'État devrait s'en tenir aux fonctions nécessaires pour protéger la liberté des gens et assurer le fonctionnement du libre marché : la diplomatie, l'armée, la police, un système judiciaire chargé des poursuites au criminel et au civil, pour l'essentiel. Le reste devrait revenir au secteur privé : écoles, cliniques, hôpitaux, voirie, énergie (Hydro-Québec par exemple), etc.

Comment Nozick défend-t-il cette idée? Son argument repose sur deux principes.

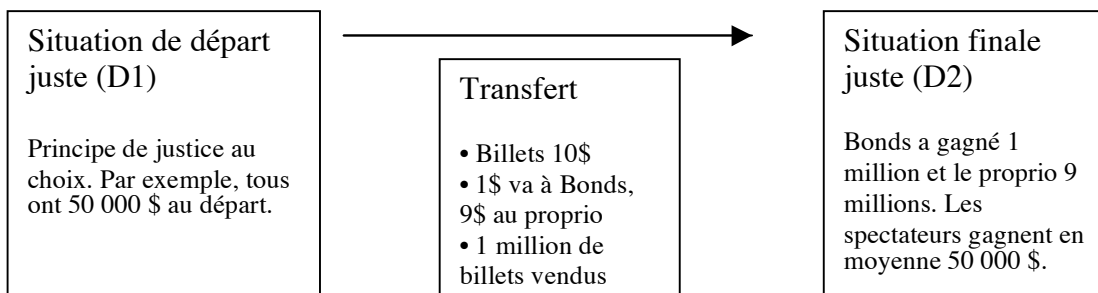
- 1) Le *principe de l'acquisition initiale juste*. Ce principe précise ce que serait, au départ, une répartition équitable des biens dans une société.
- 2) Le principe du *transfert*. Si nous faisons l'hypothèse que la répartition initiale des biens est juste dans une société, alors il en découle que les gens ont un *droit absolu* sur les biens qui se trouvent en leur possession (leur dotation initiale). Ils peuvent en disposer librement, comme ils l'entendent. Dès lors, une distribution juste des biens est toute distribution, quelle qu'elle soit, qui découle des décisions libres des individus. C'est pourquoi le libre marché, s'il est vraiment libre, est intrinsèquement juste.

Ce deuxième principe est le plus important de la théorie de Nozick. Voici un exemple utilisé pour l'expliquer.

L'EXEMPLE DU CHAMPION SPORTIF

Certes, le marché crée des inégalités de richesse. Mais ces inégalités sont le fruit des décisions libres de chacun. Supposons une situation D1 où les richesses sont réparties de façon juste, quel que soit le principe de justice retenu. Si les gens veulent tous acheter des billets pour voir jouer Barry Bonds, ce dernier devrait avoir le droit de faire de l'argent avec cela. Il ne force personne à acheter les billets et ne force pas les propriétaires à signer un contrat lucratif avec lui. Chacun est libre de son choix et ce sont ces choix qui aboutissent à la situation D2, où Barry Bonds est multimillionnaire alors que l'immense majorité des spectateurs gagne un salaire variant entre 25 000 \$ et 35 000 \$ par année. Cette situation D2 est juste, puisqu'elle est le fruit des décisions libres de chacun. L'État n'a donc pas à redistribuer la richesse : elle se distribue naturellement, en fonction de l'offre et de la demande. Aux talentueux, aux travailleurs, aux ingénieurs et aux créateurs de produits populaires la fortune.

Par extension, cela veut dire qu'à partir du moment où la répartition initiale des biens est juste dans une société, l'État n'a pas à intervenir pour corriger le résultat des transferts de richesse, tant que ces transferts se font librement, en fonction de la loi de l'offre et de la demande. Les gens handicapés, peu intelligents, peu instruits, moins entreprenants, malchanceux ou incapables de produire des biens et services populaires gagneront moins que leurs voisins (ou seront carrément perdants) alors que d'autres s'en tireront mieux. Les pauvres n'auront pas accès à de bonnes écoles et à de bons soins de santé (puisque tout est privé), alors que les plus fortunés y auront accès. Mais il n'y a rien d'injuste là, puisque c'est le fruit des libres choix de chacun.



5. DÉBAT AUTOUR DE LA THÉORIE LIBERTARIENNE DE LA JUSTICE

Critique I : l'injustice de la répartition actuelle des biens

La première critique formulée contre la théorie de Nozick, c'est qu'elle est peu utile de toute façon, car on sait qu'historiquement, il n'existe pas de répartition juste initiale. La répartition initiale des biens, dans nos sociétés, est le fruit de structures de pouvoir et de rapports de force injustes (nobles vs peuple, bourgeois vs ouvriers, hommes vs femmes, Blancs vs Noirs et autochtones, occidentaux vs colonisés, etc.). L'argument de Nozick ne peut donc pas interdire une politique de redistribution, car son principe de transfert n'est applicable qu'à partir du moment où la situation de départ (D1) est juste. Or, elle ne l'est pas dans nos sociétés.

Réponse de Nozick et d'autres libertariens

Évidemment, Nozick se rend bien compte qu'en réalité, il n'existe pas, historiquement, de répartition initiale juste. Il est donc impossible d'éviter une certaine politique de redistribution. Mais son objectif est de montrer qu'une fois cette redistribution effectuée, aucune autre ne serait

légitime. Il faudrait laisser le marché faire son œuvre. Nozick dirait aussi que si un jour les êtres humains colonisaient une planète vierge pour échapper à une catastrophe quelconque, ils devraient tout recommencer en attribuant à tous la même richesse de départ, puis en suivant les principes libertariens.

À la limite, certains libertariens diraient : puisqu'on ne peut réécrire toute l'histoire, accordons à tous les plus démunis, par le biais d'une politique de redistribution, un montant d'argent important pour leur permettre de repartir à neuf, puis suivons les préceptes libertariens.

Enfin, certains vont plus loin et pensent qu'à défaut de pouvoir réécrire l'histoire, il faut tout simplement faire « comme si » la répartition actuelle était juste, et laisser le libre marché décider à partir de là. C'est une position pragmatique que beaucoup de néolibéraux adoptent, implicitement, face aux autochtones des Amériques, aux descendants d'esclaves et aux pays en développement.

Critique II : la répartition injuste des capacités naturelles et des contextes sociaux

Pour toutes ces raisons, il vaut la peine d'examiner si, même au plan théorique, la position libertarienne tient la route. Il faut voir si le principe de transfert est valable. Voici donc une seconde critique, qui s'applique au principe de transfert lui-même.

À supposer que nous ayons une distribution de départ juste (D1). L'argument de Nozick ne tient pas compte de la répartition inégale des talents et des capacités naturels. Certains naissent handicapés ou plus limités que d'autres et n'arriveront jamais à tirer leur épingle du jeu sur le marché, surtout s'ils n'ont pas une famille aimante pour les aider. Sans programmes sociaux étatiques, ils sont condamnés à la pauvreté, voire à la mendicité. Leurs enfants (s'ils en ont) naîtront eux-mêmes dans des circonstances sociales défavorables et seront pénalisés, même si eux-mêmes ne souffrent pas de handicaps ou de faibles capacités physiques ou intellectuelles. Ils n'auront pas accès aux bonnes écoles, aux bons soins de santé, etc. Faut-il abandonner tous ces gens à leur sort et au bon vouloir de quelques gens charitables?

Beaucoup de gens répondent « non » à cette question. Selon eux, ces désavantages ne sont pas *mérités*, pas plus que les talents et les avantages naturels des autres. Il faudrait donc les compenser en partie, dans une société juste, en redistribuant une partie de la richesse et des bénéfices de la vie en société.

Réponse de Nozick : redistribution vs droit absolu sur les biens

Pour compenser ces désavantages naturels et sociaux, il faudrait prélever une partie des biens des autres (les taxer). Mais on ne peut pas le faire, si la répartition initiale (D1) est juste, car ces autres personnes ont un *droit absolu* à disposer comme elles l'entendent de ces biens. Il faut donc accepter les inégalités en D2 comme étant juste, même si elles pénalisent les gens moins avantagés par la nature, de même que leurs enfants et petits-enfants.

Réplique : pourquoi accepter l'idée d'un droit absolu?

L'argument ne vaut que si l'on admet, au départ, qu'une répartition initiale juste des biens donne à chacun un *droit absolu* sur ces biens. Mais comme notre conception de la justice n'est pas nécessairement libertarienne, nous ne sommes pas obligés d'accepter ce principe. Nous pourrions choisir un principe qui permet de compenser les désavantages naturels ou sociaux sur lesquels les gens n'ont pas de contrôle. Si ce principe détermine la répartition dans la situation D1, il devra

certainement aussi déterminer quels sont les transferts justes et injustes que l'on peut opérer à partir de D1. On dira par exemple : est juste toute distribution qui découle des choix libres de chacun, à condition qu'elle garantisse aux plus désavantagés une juste égalité des chances en D2. On permettra par exemple de taxer les plus riches pour assurer à tous en D2 une égalité des chances de base : aide sociale, accès à l'éducation, soins de santé, etc. Un « filet de sécurité sociale » comme on dit.

Réponse de Nozick : son principe d'acquisition initiale est le meilleur

Si Nozick veut répondre à cela, il doit prouver que son principe d'acquisition initiale, selon lequel une juste répartition des biens donne à leurs propriétaires un droit absolu d'en disposer comme ils l'entendent, est le *meilleur*.

Nous revenons donc à notre point de départ : comment déterminer ce qu'est une acquisition initiale juste? Selon le *principe d'acquisition initiale* de Nozick, cette acquisition est juste à deux conditions : 1) elle s'est faite sans contrainte, en utilisant des talents et capacités naturels sur lesquels nous avons un droit absolu; 2) elle ne détériore pas les conditions de vie matérielles d'autrui, telles qu'elles étaient avant l'acquisition initiale des biens. Si cette condition est satisfaite, le droit d'une personne sur des biens est absolu.

Supposons que 20 000 Terriens colonisent une nouvelle planète baptisée Phénix, qui comporte d'immenses étendues de terres vierges semblables à celles de la Terre. Comment s'assurer que l'acquisition initiale des terres et des ressources sera juste? D'après Nozick, on peut formuler l'argumentation suivante :

- 1) Les gens ont un droit absolu sur leurs talents naturels, leurs capacités acquises et ce qu'ils arrivent à produire en les utilisant.
- 2) Les ressources extérieures n'appartiennent à personne.
- 3) Une personne peut s'approprier une partie de ces ressources tant qu'elle ne détériore pas les conditions de vie matérielles d'autrui, telles qu'elles étaient avant l'acquisition initiale des biens. Si cette condition est satisfaite, le droit de cette personne sur ces biens est absolu.
- 4) Une minorité de gens mieux informée, mieux organisée, plus rapide et plus endurante, s'empare de terres immenses, riches en ressources (gaz, pétrole, métaux, etc.). Autrement dit, elle se sert de ses talents et capacités pour s'accaparer une grande part de la planète Phénix. Une majorité doit se contenter de terres plus limitées. Une minorité de gens handicapés, malades ou faibles sont soutenus par leur famille et leurs amis, mais n'arrivent à s'emparer que de minuscules lopins de terre. C'est l'acquisition initiale des biens (D1). Est-elle juste?
- 5) Oui, selon Nozick. La majorité et les pauvres ne peuvent pas se plaindre car ils ont des conditions de vie matérielles qui sont quand même meilleures que celles dont ils disposaient avant (dans le vaisseau spatial).

Critique III : Le principe de l'acquisition initiale est injuste

Cette réponse de Nozick pose problème pour trois raisons.

- 1) D'abord, nous ne sommes pas obligés de penser que les ressources naturelles de la planète Phénix (ou de la Terre) n'appartiennent à personne. On peut supposer qu'elles appartiennent à tous et qu'il faut trouver une façon juste de les répartir entre tous les propriétaires. Dès lors, chaque propriétaire peut s'opposer à une répartition qu'il juge injuste.

- 2) Deuxièmement, Nozick ne fait que repousser d'un cran le problème des désavantages de naissance. Il dit que la répartition des richesses (en D2) pour compenser les handicaps et les désavantages de naissance est inacceptable parce qu'elle viole le droit absolu qu'exercent les gens sur leurs biens. Mais il établit ce droit absolu en proposant une conception de l'acquisition initiale (en D1) qui néglige elle-même le rôle des désavantages naturels dans l'acquisition initiale des biens. Or, l'exemple des handicaps et des milieux d'origine défavorisés montre que ces avantages ne sont pas mérités. Puisque les talents et capacités de naissance sont partiellement immérités, ils ne donnent pas un droit absolu sur les biens qu'ils permettent d'acquérir. Le principe de l'acquisition initiale de Nozick est donc aussi injuste que son principe de transfert. Il avantage exagérément les mieux informés, les plus rapides et les plus endurants et désavantage les gens moins avantagés par la nature. Or, les talents de chacun ne sont pas mérités, comme on l'a dit. Si certains ne méritent pas d'être naturellement athlétiques, pas plus que d'autres ne méritent d'être handicapés, pourquoi les athlètes auraient-ils un droit absolu sur les terres et les ressources que ce talent leur a fourni? De plus, même dans ce vaisseau spatial, les inégalités entre les gens proviennent d'une histoire antérieure : certains ont eu des parents plus attentionnés, plus instruits, etc. En somme, personne n'a un droit absolu sur les biens acquis grâce à des talents et capacités, contrairement à ce que dit Nozick. Nous n'avons qu'un droit partiel sur ces biens. Il doit être contrebalancé par le souci de ne pas désavantager sans raison acceptable les gens désavantagés à la naissance.
- 3) Troisièmement, il est absurde d'examiner si les conditions de vie des gens se sont détériorées en comparaison de celles qu'ils avaient avant l'acquisition initiale, c'est-à-dire avant d'arriver sur la planète Phénix. Il faut plutôt se demander si, dans la répartition initiale, on a tenu compte équitablement des intérêts, des forces et des faiblesses de chacun. Le mieux pour ce faire, est de trouver un principe qui *tous pourraient accepter*, parce qu'il tient compte des désavantages de naissance sans brimer ceux qui sont plus doués, plus travailleurs ou plus chanceux. Ce principe doit permettre aux plus doués et aux plus méritants d'obtenir davantage grâce à leurs efforts, mais assurer en même temps que ce progrès bénéficie aussi aux plus démunis. Pour ce faire, un libre marché combiné à une forme de redistribution semble meilleur. C'est ce que nous verrons en étudiant la théorie de la justice de John Rawls, dans les prochains cours.

Annexe : la loi de l'offre et de la demande

Loi de la demande : D'un côté, la demande tend à diminuer à mesure que le prix d'une marchandise augmente, toutes choses étant égales par ailleurs. À l'inverse, la demande augmente quand le prix diminue. D'autres facteurs que le prix peuvent affecter la demande : nécessité de la marchandise, préférences des consommateurs, prix des produits substitués, information disponibles sur l'état du marché, etc. Si ces facteurs demeurent stables (si les choses demeurent égales), le prix affecte la demande tel qu'indiqué.

Loi de l'offre : D'un autre côté, l'offre tend à diminuer à mesure que le prix diminue, toutes choses étant égales par ailleurs, car il y a moins de profit à faire. À l'inverse, l'offre augmente quand le prix augmente. D'autres facteurs que le prix peuvent affecter la demande : rareté des ressources naturelles, prix des autres marchandises que l'on peut offrir, coûts de production, coûts de transport, etc.). Si ces facteurs demeurent stables (si les choses demeurent égales), le prix affecte l'offre tel qu'indiqué.

Loi de l'offre et de la demande : On peut faire un barème et une courbe de la demande, un barème et une courbe de l'offre. Il existe un point où ces deux courbes se rencontrent, c'est-à-dire un *prix d'équilibre*. À ce prix, la demande est égale à l'offre. Si le prix augmente, la demande diminue et il y a excès de l'offre. Si le prix diminue, l'offre diminue et il y a pénurie.

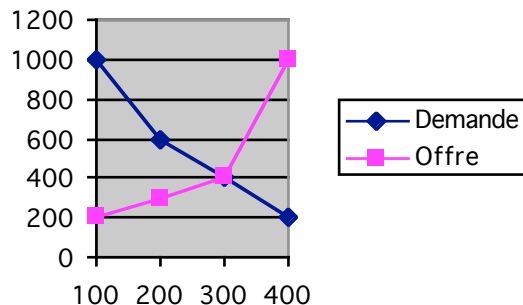
Exemple fictif :

Offre et demande de café à Montréal sur le marché du gros.

- Vendeur = producteur
- Acheteur = torréfacteur et distributeur).
- Axe des y (vertical) = prix (0\$ à 1000\$)
- Axe des x (horizontal) = quantité (100 à 400 kilogrammes)

Prix/tonne	Demande	Offre
1000\$	100 tonnes	400 tonnes
600\$	200 tonnes	330 tonnes
400\$	300 tonnes	300 tonnes
200\$	400 tonnes	100 tonnes

Si le café se vend 1000\$ la tonne (1\$ le kilo), les gens ne sont prêts à en acheter que 100 tonnes car c'est trop cher à leur goût. À ce prix, les producteurs sont prêts à en produire et à en vendre beaucoup plus (400 tonnes). Mais ils ne trouvent pas preneur (il y a 300 tonnes de surplus non vendus). Si le café se vend à 200\$ la tonne (0,20\$ le kilo), les consommateurs sont alors prêts à en acheter beaucoup (400 tonnes). Mais les producteurs n'y trouvent pas leur profit et refusent donc d'en vendre plus de 100 tonnes). Il y a alors pénurie de café par rapport à la demande. Enfin, si le café se vend 400\$ la tonne (0,40\$ le kilo), vendeur et acheteur se rencontrent : les uns sont prêts à en produire 300 tonnes et trouvent preneurs pour leur 300 tonnes. La loi de l'offre et de la demande a fixé la quantité de café à produire et à échanger et le prix d'échange. Elles fixent aussi partiellement, de cette manière, la quantité de gens qui travailleront dans le secteur du café : on embauchera la quantité que requiert la production, torréfaction et distribution de 300 tonnes de café).



On voit ainsi comment le prix est fixé, de même que la quantité de la production et l'identité de ceux qui produisent. En effet, les gens investissent ou travaillent dans les entreprises pour lesquelles il y a une demande, de façon à obtenir des revenus pour consommer à leur tour. Quand l'offre excède la demande, les producteurs excédentaires doivent ré-orienter leurs efforts, si bien que par le mécanisme de régulation naturelle du marché, jamais l'économie ne souffre d'une offre excédentaire prolongée dans un domaine et d'une demande excédentaire dans un autre. L'offre et la demande s'ajustent les uns aux autres et l'économie atteint ainsi une productivité maximale, ce qui contribue à l'enrichissement de la société.

Les libéraux disent que le marché agit ainsi comme une « main invisible » qui coordonne et harmonise naturellement les besoins et les choix de tous les individus.

Il y a au moins 5 conditions essentielles au fonctionnement de la loi de l'offre et de la demande.

- 1) *Atomicité* : plusieurs concurrents et non un monopole ou un oligopole (quelques grosses compagnies)

- 2) *Transparence* : accès à l'information sur les modes de productions, coûts de production, option de rechange, etc.
- 3) *Libre entrée* sur le marché : les concurrents en place ne peuvent bloquer légalement l'accès à un nouveau concurrent.
- 4) *Mobilité* des biens, services et personnes.
- 5) *Relative égalité dotations initiales* : des ressources naturelles, du capital financier, des connaissances et des moyens techniques au départ (pas d'écarts trop flagrants au départ, qui empêchent la concurrence).

Note sur la rareté

On pense souvent que c'est la *rareté* d'un produit qui fixe son prix (car elle limite l'offre). Mais en soi, elle ne fixe rien. Tout dépend de la demande. Si un produit est recherché, alors sa rareté fait hausser le prix que sont prêts à payer les consommateurs. À partir de là, il va s'établir un barème et des courbes de l'offre et de la demande à l'avantage des vendeurs. Mais encore une fois, c'est la loi de l'offre et de la demande qui va fixer le prix d'équilibre, c'est-à-dire le prix où vendeurs et consommateurs peuvent se rencontrer. Ce mécanisme n'assure pas que tous auront accès au produit rare, bien au contraire : il fait plutôt en sorte que ce produit est réservé aux plus fortunés. Il devient une denrée de luxe. Or, qu'arrive-t-il quand un produit nécessaire est rare? Le marché le réserve aux plus riches.